

Action pour les Filles

Lettre d'information du Comité des ONG sur l'UNICEF Groupe de travail sur les filles et son Réseau international pour les filles

Recommandations du Groupe de Travail sur les Filles (WGG) aux Gouvernements

La 54^{ème} Session de la Commission sur le Statut des Femmes est une occasion unique de faire le point sur les promesses faites aux filles que contiennent la Plateforme d'Action de Pékin et la Déclaration du Millénaire : accélérer les progrès pour mettre fin à la violence et à la discrimination et rendre les filles autonomes. Sans attention aux droits des filles, la cause des femmes n'avancera pas de façon durable. C'est pourquoi le Groupe de Travail sur les Filles propose aux gouvernements les recommandations suivantes.

Mettre fin à la Discrimination

- Abolir les lois discriminatives vis-à-vis des filles (héritage, dot, mariage).
- Réformer l'éducation en créant des programmes respectueux des droits et des différences filles/garçons, une infrastructure et une pédagogie conçues pour promouvoir l'égalité.
- Fournir aux filles des outils pour parvenir à l'autonomie financière.
- Lancer des campagnes pour éliminer la discrimination basée sur la notion d'infériorité des filles et soutenir leur plein partenariat, à la maison aussi bien que dans la sphère publique.
- Rassembler, analyser et transmettre les données sur les enfants selon le sexe, l'âge, le statut socio-économique, la race, l'ethnie afin de créer une perspective qui tienne compte du genre pour la préparation, la mise en œuvre, le contrôle des programmes gouvernementaux et pour le benchmarking.

Protéger les Filles

- Signer, ratifier et mettre en œuvre la Convention des Droits de l'Enfant



École pour filles en Menyumbang, Indonésie - J. Foale - Passionnistes International



Action pour les Filles
VOLUME III, NOMBRE 7, Mars 2010

Recommandations du Groupe de Travail sur les Filles (WGG) aux Gouvernements

Compte-rendu de "La Moitié du Ciel"

AG - La Résolution sur la Fille Approuvée

Madame Mayanja s'exprime sur les Filles et la Nouvelle Entité
Les Filles discutent de leurs droits sur "UNICEF, Voix des Jeunes"
Faits de Violence et de Discrimination Contre les Filles

1
2
2
3
4
4

- et ses Protocoles facultatifs
- Prévoir un budget qui tienne compte des problèmes liés au genre en allouant clairement des finances pour des programmes destinés à mettre fin à la violence contre les filles, à l'éducation et à la formation à tous niveaux ainsi qu'à promouvoir la santé, y compris la santé mentale.
- Prévoir une législation qui incorpore le Protocole pour la Prévention, la Suppression et la Puniton de la Traite des Êtres Humains, spécialement les Femmes et les Enfants.
- Inviter UNICEF, avec la collaboration de l'UNODC, à repérer et reproduire à travers le monde les bonnes pratiques qui décriminalisent les filles victimes de la prostitution et poursuivent les auteurs.
- Elaborer pour les enfants victimes de trafic, d'exploitation commerciale ou les enfants-soldats, des programmes de réintégration tenant compte du genre, et de la communauté.

Faire accéder les filles à l'autonomie

- Enlever tout ce qui constitue un obstacle à l'éducation des filles, y compris les frais de scolarité, les attitudes et programmes discriminatoires et assurer leur sécurité dans l'école et au dehors.
- Augmenter les compétences des filles par une éducation et une formation qui puissent les mener à une autonomie sociale, politique et financière, de manière à les préparer au rôle crucial qui est le leur dans leur famille et leur communauté.
- Promouvoir la participation et l'autonomie des filles en créant pour elles des espaces où elles puissent sans crainte parler et obtenir de l'aide, et en renforçant le rôle de la société civile, en particulier les organisations de filles, en s'attaquant aux stéréotypes liés au genre.
- Travailler en partenariat avec familles et communautés pour subvenir aux besoins des filles chefs de famille et à ceux des enfants privés de soutien familial, notamment dans le contexte du VIH/SIDA ; s'assurer que ces programmes sont complets, et comprennent les mesures nécessaires pour que hommes et jeunes garçons apprennent à prendre davantage leurs responsabilités dans ce domaine.
- Contrôler et évaluer les politiques macro-économiques ainsi que les dépenses sociales qui assurent aux filles ce qui leur est nécessaire.

-- Cf. la Déclaration écrite par le WGG pour la CSW 54—E/CN.6/2010/NGO/16.

Action pour les Filles

Compte-rendu de "La Moitié du Ciel"

La Moitié du Ciel : de l'Oppression à l'Occasion pour les femmes à travers le monde est un livre incontournable pour ceux qui sont concernés par les droits des filles. Comme l'indique le titre, les auteurs, lauréats du Prix Pulitzer, Nicholas D. Kristof et Sheryl WuDunn croient que la discrimination qui affecte les filles et les femmes pourrait devenir opportunité si le public avait connaissance du trafic sexuel, du viol et de la mortalité maternelle et infantile. Comme ils l'écrivent : "la triste situation des filles n'est plus une tragédie, c'est une chance" (xviii).

WuDunn utilisent le terme : "genocide" pour accentuer qu'"il apparaît que davantage de filles ont été tuées ces cinquante dernières années, précisément parce que ce sont des filles, que d'hommes ont été tués dans toutes les guerres du vingtième siècle" (xvii). Et ceci du fait de la sélection à l'avortement, du manque de soins médicaux donnés aux filles, et de leur disparition.

"La moitié du ciel" décrit de nombreuses réalisations d'"entrepreneurs sociaux" et des suggestions sur ce qui doit être fait pour améliorer les conditions de vie des filles. Les "entrepreneurs sociaux" proposent de nouvelles approches et créent leurs propres conditions en démarrant une organisation ou un nouveau mouvement pour résoudre un problème de manière créative. N. Kristof and S. WuDunn mettent aussi l'accent sur l'importance pour les jeunes de vivre un temps dans les pays en développement pour comprendre les problèmes des femmes et des filles. Ils proposent un 'Enseignement pour le Monde' dans lequel les jeunes pourraient soutenir l'éducation des filles.

"La Moitié du Ciel" se termine par un chapitre sur "Ce que Vous Pouvez Faire", y compris "4 Etapes que Vous Pouvez Parcourir dans les Dix Minutes qui Viennent" et une liste d'organisations de soutien des femmes et des filles, avec adresses Internet pour poursuivre l'action.

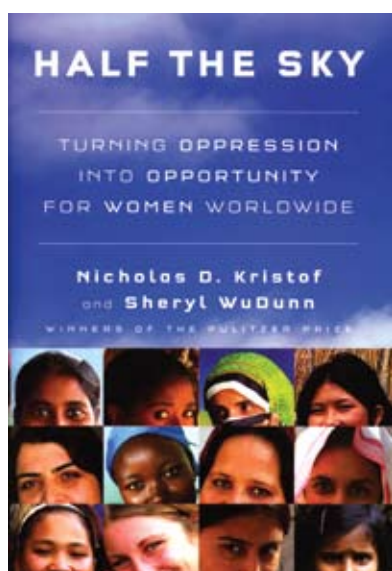
Susan O'Malley
-- Fédération Internationale des Professionnelles et Femmes d'Affaires

AG - La Résolution sur la Fille Approuvée

Tous les ans, l'Assemblée Générale attribue à son Comité des Affaires Sociales, Humanitaires et Culturelles, communément appelé "Troisième Comité", un certain nombre de tâches qui se rapportent aux problèmes sociaux, affaires humanitaires et aux Droits de l'Homme qui affectent tous les peuples du monde.

Le Comité examine les questions des Droits de l'Homme, discute la promotion des femmes, la protection des enfants, les problèmes des populations autochtones, la façon de traiter les réfugiés, la promotion des libertés fondamentales par l'élimination du racisme et de la discrimination raciale, et la promotion du droit à l'autodétermination.

La résolution sur la Fille (<http://www.un.org/ga/third/pr.shtml>), recommandée par le troisième Comité et votée par l'Assemblée Générale le 18 Décembre 2009, pousse les Gouvernements à mettre en oeuvre l'Initiative des Nations Unies sur l'Education des Filles (UNGEI). Elle les appelle aussi à mettre l'accent sur



Les auteurs suggèrent qu'éduquer les filles à l'autonomie ne fait pas grandir seulement les femmes, mais également leurs enfants, et améliore la performance économique des pays en développement. La Banque Mondiale estime que pour 1 000 filles qui reçoivent une année supplémentaire d'éducation, 2 de moins meurent en bas âge. De plus, certains dans l'armée croient qu'autonomiser les filles pourrait affaiblir les terroristes.

Mais il faut connaître la mesure de la discrimination à l'encontre des femmes et des filles, et s'engager. Les auteurs estiment qu'au moins 3 millions de femmes et de filles sont esclaves du commerce du sexe. Dès l'âge de 8 ans, des filles sont kidnappées par des trafiquants du sexe, forcées à se prostituer, et sont droguées pour éviter qu'elles ne s'enfuient. N. Kristof and S. WuDunn croient que la prostitution devrait être rendue illégale partout dans le monde, parce que les maisons dont l'existence est légale attirent ceux qui forcent les filles à se prostituer.

Les chapitres "La loi du viol" et "'Honneur' et Honte" concernent la violence contre les filles et les femmes : attaques à l'acide, mariage forcé et précoce, fistule, viol des enfants en temps de guerre, crimes et viols d'honneur. Les statistiques sont éloquentes : 21 % des femmes Sud-Africaines disent avoir été violées avant l'âge de 15 ans ; il devient de plus en plus fréquent en Asie du Sud que les hommes jettent de l'acide sulfurique au visage des filles qui les ont rejetés ; la loi Ethiopienne permet qu'un homme qui épouse la femme qu'il a auparavant violée ne soit pas poursuivi. Un soldat de 16 ans, au Congo, déclare : "si on voit des filles, c'est notre droit... On peut les violer."

Au sujet de la mortalité des filles, N. Kristof and S.

Action pour les Filles

une dynamique de qualité dans l'éducation des filles, y compris rattrapage scolaire et alphabétisation pour celles qui ne sont pas allées à l'école, et à reconnaître que les filles sont à égalité de droits quant à l'éducation. Les Etats sont également poussés à améliorer la situation des filles dans leurs besoins alimentaires, en eau et en installations sanitaires, ainsi que l'accès aux soins de santé de base, et à un abri, entre autres choses.

Selon un communiqué de presse de l'ONU, on va demander aux Etats de s'assurer que les exigences de l'OMT en matière d'emploi des garçons et des filles sont respectées, de renforcer effectivement et de prendre des mesures respectueuses du genre pour éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris l'exploitation dans le commerce du sexe, les pratiques d'esclavage, le travail forcé, le trafic et les formes dangereuses de travail des enfants. De plus, les Etats seront appelés à s'attaquer aux facteurs qui facilitent le mariage précoce et forcé et à dénoncer l'exploitation sexuelle et les abus commis sur les femmes et les enfants en temps de crise humanitaire, y compris quand il s'agit de cas où sont impliqués des

personnels humanitaires et des casques bleus.

Cette année, le Comité rattaché à l'UNICEF « Groupe de Travail sur les Filles » a réussi à apporter des éléments pour les négociations sur plusieurs documents. Avec l'aide de l'Equipe de Travail « Recherche et Ecriture », l'Equipe de Plaidoyer a commencé à rédiger des positions et des points de discussion en juin 2009. Après avoir soumis des statistiques et un argumentaire pour rendre les filles "visibles" pour la Revue Ministérielle Annuelle de l'ECOSOC en juillet à Genève, l'équipe a pu nouer de bonnes relations de travail avec plusieurs Etats membres. La conversation s'est poursuivie pendant les mois de négociation de la résolution bisannuelle sur la fille et la résolution sur les Droits des Enfants. Nos amis des missions nous sont reconnaissants pour notre aide, et nous avons été très impressionnés par la somme de travail qu'ils produisent et ce qui en est sorti.

Mary Jo Toll

-- Soeurs de Notre-Dame

Carolyn Donovan

-- AAUW

Madame Mayanja s'exprime sur les Filles et la Nouvelle Entité

Dans le contexte de la Résolution adoptée par la 63ème Assemblée Générale en Septembre 2009 pour créer une nouvelle entité pour l'égalité des genres, dirigée par une nouvelle Sous-secrétaire Générale, des membres de l'Equipe de Plaidoyer du Groupe de travail sur les Filles (WGG) a, le 16 Décembre 2009, rencontré Madame Rachael Mayanja, Conseillère Spéciale du Secrétaire Général sur les problèmes de genre et la promotion des femmes, et ses collègues, Patricia Stephens et Patricia Cortez, pour s'assurer que les besoins et droits des filles, ainsi que leur participation sont bien reconnus dans le système des Nations Unies.

elles ont assuré à l'Equipe de Plaidoyer que les filles seraient pleinement considérées dans la nouvelle entité. Madame Mayanja a expliqué que le Groupe de Travail sur les Filles n'avait plus la possibilité d'influencer l'architecture de la nouvelle entité, mais que les membres du WGG pouvaient avoir un rôle influent auprès des Etats membres afin qu'ils soutiennent financièrement la nouvelle entité. Le Rapport du Secrétaire Général a été publié le 20 Janvier 2010 (réf n° : A/64/588), peu après notre visite à Madame Mayanja. La nouvelle entité inclut pleinement les filles, elle fait autorité et peut tenir les entités de l'ONU pour responsables. Il est fait mention des filles à plusieurs reprises, et l'entité ajoute de la valeur en donnant la possibilité de mieux connaître les besoins en donnant : (a) une voix forte aux femmes et aux filles aux niveaux mondial, régional et local.

Le Rapport du Secrétaire Général contient une proposition exhaustive, basée sur un modèle composite. Il recommande que la nouvelle entité pour le genre soit rattachée à l'Assemblée Générale et adresse son rapport à la Commission sur le Statut des Femmes. Il propose de rassembler quatre entités de l'ONU : le Bureau de la Conseillère Spéciale sur les Questions du Genre (OSAGI), la Division pour la Promotion des Femmes (DAW), le Fonds de Développement des Nations Unies pour les Femmes (UNIFEM), et l'Institut de Recherche Internationale et de Formation des Nations Unies pour la Promotion des Femmes (INSTRAW).

Winifred Doherty

-- Congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur



Sous la conduite de Mary Jo Toll, le Groupe de travail sur les Filles s'est doté d'une Equipe de Travail très active et pleine de dynamisme qui fait du lobbying auprès des chefs de groupe régionaux, des Etats membres et des agences de l'ONU pour la mise en œuvre des droits des filles et leur participation aux Nations Unies et dans les politiques et législations nationales.

Les membres de l'Equipe de Plaidoyer ont été chaleureusement reçus, et l'échange de vues avec Madame Mayanja et ses collègues clair et riche d'informations ;

Action pour les Filles

Les Filles discutent de leurs droits sur "UNICEF, Voix des Jeunes"

D'après les membres du forum de discussion en ligne : "UNICEF, Voix des Jeunes", l'éducation et la prise de conscience des droits des filles et des femmes devrait être au cœur des efforts pour parvenir à l'égalité des genres.

Aux Etats Unis, une jeune de 15 ans dit : "il faut gagner le coeur et l'esprit de ceux qui ne croient pas à l'égalité des genres." Elle poursuit : "Je pense que nous devrions viser la prise de conscience de l'égalité des genres. Pas seulement l'égalité sur le papier (les lois sont importantes, mais elles ont un pouvoir limité)."

Voix des Jeunes est le site Internet de l'UNICEF pour les enfants et les jeunes ; ils peuvent y apprendre leurs droits et s'exprimer sur les problèmes qui leur paraissent importants. Pour préparer la 54ème session de la Commission sur le Statut des Femmes (CSW) du 1 au 12 mars 2010, Voix des Jeunes a travaillé avec l'unité UNICEF pour les Genres et les Droits afin de créer un module d'apprentissage sur les droits des femmes et des filles et accueillir une discussion en ligne où enfants et jeunes peuvent exprimer leur opinion. En plus de la discussion en ligne, des coordinateurs représentant « Voix des Jeunes Ruraux » de l'UNICEF organisent dans 15 pays des discussions dans des zones rurales qui n'ont pas accès à Internet.

Une des questions posées en ligne est de savoir s'il y a des différences entre les filles et les garçons. Les participants s'accordent à dire que tous ont les mêmes droits. Une jeune Equatorienne de 15 ans affirme, "Nous sommes égaux et différents, nous avons les mêmes droits, et comme tout être humain, il y a des choses qu'on aime et des choses qu'on n'aime pas ... ce n'est pas un gros problème !"

Une Israélienne de 16 ans trouve que, même si c'est important que des garçons et des hommes participent à la discussion, il ne faut pas trop de confrontation et de compétition : "Protester contre les types ne va pas résoudre votre problème, l'égalité, oui. Pour mettre de l'égalité dans le monde, il faut montrer que nous sommes égales

Action pour le Filles

VOLUME III, NOMBRE 7, Mars 2010

Comité de rédaction

Susan O'Malley

-- International Federation of Business and Professional Women

Carolyn Donovan

-- American Association of University Women

Zelia Cordeiro

-- VIVAT International

Mise en page: Mary Ann Strain - Passionists International

Traduit de l'Anglais par M.H. Halligon

-- Congregation of Our Lady of Charity of the Good Shepherd

S'il vous plaît répondre aux questions sur les articles pour les auteurs à wags@girlsrights.org reproduction d'articles est encouragée avec le crédit donnée à l'action pour les filles. Nous nous félicitons d'articles par des ONG.

aux types et que les types sont nos égaux. Si vous dites que vous êtes contre eux, vous faites que nous ne leur sommes pas égales."

Pour plus de renseignements, merci de visiter l'UNICEF Voix des Jeunes: <http://www.unicef.org/voy/french/> ou contacter Voix des Jeunes : voy@unicef.org.

Maria Cristina Gallegos et Vidar Ekehaug

-- Unité de Développement et de Participation des Adolescents, UNICEF

Faits de Violence et de Discrimination Contre les Filles

La vie des filles commence dans une position désavantageuse qui ne les lâche pas.

- Un tiers des filles ne sont pas déclarées à la naissance.
- 64 millions de femmes entre 20 et 24 ans dans les pays en développement disent qu'elles ont été mariées avant 18 ans.
- Les filles et les jeunes femmes représentent 75% des 15-24 ans atteints par le VIH.
- Les filles représentent 55% de la population non scolarisée.

Les filles continuent à être soumises à la violence et à l'exploitation à la maison et en public.

- Elles sont soumises au harcèlement et aux abus par leurs camarades et leurs professeurs.
- Deux millions de filles entre 5 et 15 ans sont entraînées dans l'industrie du sexe tous les ans.
- Plus de 100 millions de filles, entre 5 et 17 ans, travaillent.

Les normes culturelles et stéréotypes de genre sont à la racine de l'inégalité.

- Les filles sont habituellement traitées comme inférieures aux garçons, ce qui limite leurs capacités.
- La préférence culturelle pour les garçons fait que plus de 100 millions de filles « disparaissent » du fait du « foeticide » quand on attend une fille, de l'infanticide, de la malnutrition et de la négligence.
- L'excision a concerné plus de 70 millions de filles et de femmes, violant leurs droits d'être humains, leur intégrité physique et psychologique.